



## AESH : sous le vernis, encore et toujours de la précarité

### Des mesures en trompe l'œil : nouvelle grille indiciaire, indemnité de fonctions, CDI après trois ans de CDD.

Cette nouvelle année scolaire n'augure aucune amélioration significative pour les AESH que l'on maintient dans la pauvreté sans tenir compte de la technicité du métier.

L'accès au CDI au bout de trois ans ne reconnaît pas leur valeur professionnelle, ne résout absolument pas l'absence d'attractivité du métier et laisse les AESH dans la précarité.

Du côté de la rémunération, le pied de grille des salaires est si bas que les augmentations automatiques et successives du SMIC rendront le salaire de base très vite obsolète entraînant un effet de tassement sur les 10 premières années de la « carrière ».

Les temps incomplets imposés maintiennent ces agent·e·s de la Fonction publique – majoritairement des femmes – dans des conditions de vie indignes, souvent sous le seuil de pauvreté.

### Pas de remise en question des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé).

Quant aux conséquences de la mise en place des PIAL sur les conditions de travail, elles sont toujours autant catastrophiques: emploi du temps éclaté et trop souvent modifié, affectations changeantes, remplacement au pied levé, augmentation du nombre d'élèves à accompagner avec des situations de handicap très variées et parfois complexes...

### 2 métiers en 1 : AEd + AESH = ARE (Accompagnant à la Réussite Éducative)

S'ajoute à cela depuis la rentrée, l'inquiétude de voir le métier des AESH fusionner avec celui des AEd en un nouveau métier: celui des ARE. À terme, ce projet, s'il était mis en œuvre, menacerait implicitement la spécificité des missions exercées par ces deux catégories de personnels, missions pourtant indispensables pour le bon fonctionnement des établissements.

C'est pourquoi l'intersyndicale **CGT Éduc'action, FNEC FP-FO, FSU, SNALC, SUD Education**, appelle à une journée de grève et de mobilisation massive de l'ensemble des personnels le **mardi 3 octobre 2023** afin d'exiger:

- la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- l'augmentation réelle et significative des salaires indiciaires de tout·e·s sur toute la carrière ;
- un recrutement massif d'AESH pour répondre à la réalité des besoins ;
- l'alignement des primes REP/REP+ sur celles des personnels enseignant·e·s ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- l'abandon du projet de fusion AEd et AESH en ARE.

L'intersyndicale appelle les personnels à **se réunir en AG le mardi 3 octobre à 10h** à la bourse du travail (Place Guichard, salle du congrès, 69003 Lyon) et à **se rassembler devant le rectorat à 13h**.

**Ensemble, toutes et tous mobilisé·e·s le 3 octobre 2023  
pour la défense de nos métiers !**